



Vendredi 13 mai 2016

Orientations stratégiques

Evoluer ensemble pour développer l'offre régionale de France 3

Parmi les orientations stratégiques de France Télévisions présentées la semaine dernière au CCE, Delphine Ernotte Cunci a exposé les 11 projets prioritaires à mettre en œuvre dans les 5 années à venir. Développement numérique, offre d'information et de programmes, proximité avec le public... France 3 est l'un des principaux axes de développement de France Télévisions.

Une ambition : affirmer et renforcer l'identité régionale de France 3

France 3 doit affirmer plus que jamais sa spécificité et conforter son positionnement de chaîne de la proximité, reflet de la diversité territoriale du pays.

Notre ambition est de renforcer l'identité régionale de France 3, tant dans ses rendez-vous d'information, dans ses programmes régionaux et nationaux, que dans ses offres numériques. Après les opérations de réseau en 2015, le lancement d'un nouveau magazine régional sur

Après les opérations de réseau en 2015, le lancement d'un nouveau magazine régional sur l'économie en février 2016, et les nouvelles cases de documentaires régionaux en soirée, France 3 entend poursuivre l'évolution de sa grille.

Une évolution progressive de l'offre pour mieux exposer les contenus régionaux

Le travail éditorial mis en œuvre depuis septembre 2015 a permis d'envisager ces évolutions de grille de manière cohérente et progressive en s'adaptant également aux particularités et spécificités des antennes régionales.

Une dynamique collective qui porte déjà ses fruits et qui sera progressive et durable.

Une simplification de l'organisation qui capitalise sur les acquis des pôles et qui doit répondre aux attentes exprimées par les salariés

Afin d'appuyer cette approche éditoriale et cette ambition, Delphine Ernotte Cunci et la direction exécutive de France 3 souhaitent simplifier l'organisation actuelle du réseau, fluidifier son fonctionnement, responsabiliser davantage le management de proximité et accompagner la réforme territoriale par la création de 13 directions régionales.

La réforme territoriale devenant progressivement une réalité, France 3 doit en effet continuer à adapter son offre pour refléter l'identité et la diversité des 13 nouvelles régions. Les rédactions ont déjà fait la preuve, depuis l'automne dernier, de leur capacité à travailler en "groupe projet" sur une approche de l'actualité, notamment politique et sociale, à l'aune de ces grandes régions, tout en continuant à proposer autant de journaux d'information locale et régionale, reflets de notre identité et au cœur de nos missions de service public.









Message de Mme Hastier et M. Letranchant aux salariés de France 3 :

Quand la direction de France 3 veut nous faire prendre les vessies pour des lanternes

On a tout lieu de s'inquiéter : c'est ce genre de formule toute faite qui a généralement précédé les grands plans d'économie sur les régions de France 3...

Deux mensonges criants : « le lancement d'un nouveau magazine régional sur l'économie en février 2016, et les nouvelles cases de documentaires régionaux en soirée ». Il s'agit en réalité d'un magazine national financé sur les moyens du réseau (c'est ça de moins à payer par le national). Et pour les cases documentaires, il s'agit d'un changement d'horaire du samedi au lundi soir à des heures indues, avec au passage la perte de plus de 50% de téléspectateurs.

Toute l'ambiguïté du soi-disant "développement" est là : on met dans le même sac des magazines vraiment régionaux (de moins en moins), des magazines de réseau voire carrément nationaux soi-disant "à coloration régionale" comme « Des racines et des ailes », « Thalassa » ou « Midi en « France ». Et hop ! Le tour est joué...

En bon petit soldat d'un hollandisme moribond, Mme Ernotte place France 3 en première ligne d'une réforme territoriale très impopulaire. Où donc a-t-elle vu que cette réforme territoriale était une attente des salariés ?

A en croire la direction, les acquis des Pôles, c'est justement ce qui les a éloignés de la proximité : mutualisations, opérations inter-régionales. Contrairement à ce qu'on nous serine, la régulation d'activité n'a pas préservé l'activité éditoriale des antennes, mais l'a considérablement appauvrie.

Au final, cette nouvelle réforme de la réforme va consister à reprendre les mêmes et à poursuivre encore plus les économies et les recherches de synergies.

Et il ne suffit pas, comme le fait le duo Hastier-Letranchant, d'adresser un satisfecit lourdingue aux cadres pour faire passer la pilule. Ils sont, c'est légitime, agacés par cette nouvelle inflexion.

Où est le développement ? Où sont les investissements attendus dans le numérique et le développement des programmes régionaux hors info ?

Les Assises auxquelles les collaborateurs du réseau ont fortement participé ont, par ailleurs, mis en évidence la nécessité de responsabiliser le management de proximité en lui conférant plus d'autonomie, au plus près du terrain, et de fluidifier ainsi les modes de fonctionnement.

L'organisation du réseau, mise en place en 2010, a permis de répondre aux missions de proximité de France 3, dans un contexte budgétaire contraint. Les équipes des pôles ont piloté de nombreuses synergies, une régulation efficace des ressources, tout en préservant l'activité éditoriale des antennes et permettant le développement d'offres communes à plusieurs antennes.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et la qualité du travail accompli tout au long de ces six dernières années.

Dans la future organisation, la direction souhaite capitaliser sur ces acquis, avec les intéressés, en s'appuyant sur leur savoir-faire et leur implication.

Les évolutions figurant dans les orientations stratégiques seront porteuses d'opportunités professionnelles et la direction exécutive de France 3, appuyée par la direction générale déléguée aux ressources humaines, portera une attention particulière à l'accompagnement individuel de tous les collaborateurs concernés par ces changements. L'emploi de chacune et de chacun sera garanti, et il n'y aura pas de mobilité contrainte.

Une procédure d'information-consultation auprès des institutions représentatives du personnel sera engagée à partir du mois de juin, avec le souhait de pouvoir mettre en œuvre les premières mesures dès janvier 2017.

Dana Hastier et Yannick Letranchant

Opportunités professionnelles

La liquidation des pôles ne signifie évidemment pas une plus grande décentralisation, on peut même craindre le contraire! Il est intéressant de noter qu'il n'y aura pas de licenciements, ni de mobilité contrainte... Exactement les mêmes termes utilisés lors de la précédente réforme en 2010. On a vu le résultat ...

En écho de ce message, les déclarations de la PDG s'émerveillant des poly-compétences dans les Outre-mer où « avec 160 personnes on fait une radio et une télévision de plein exercice. » (sic) ou reprenant à son compte la formule d'une soi-disant syndicaliste croisée aux Assises pour qui « le problème de France 3 c'est qu'il n'y a pas assez de journalistes et trop de techniciens » (re-sic)...

Rappelez-vous, la précédente réforme devait se faire à iso-effectifs. On a vu le résultat : après 2012, ce sont des centaines d'emplois qui ont été supprimés dans les Pôles. Et ça va continuer. La présidente a d'ores et déjà annoncé son intention de jouer sur les départs en retraite non remplacés pour faire baisser les effectifs.

L'avenir des régions apparaît donc bien bouché. Ce qu'on veut nous faire passer pour un plan de développement, ressemble en fait furieusement à l'émergence d'un nouveau projet de chaine low cost.

Paris, le 19 mai 2016